

Au nom de la purification ethnique

Autor(en): **Ballin, Luisa**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **81 (1993)**

Heft 1

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-280208>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Jenny Humbert-Droz termine l'œuvre qu'il laisse inachevée: le récit de ses Mémoires, soit de 1941 à 1971.

«Les archives des trois premiers tomes avaient été classées. J'ai dû trier la suite. Je voulais terminer le récit de sa vie. J'y ai travaillé près de deux ans. Les archives ont été ensuite transférées à la bibliothèque de La Chaux-de-Fonds. C'était un travail énorme, mais il fallait le faire. J'en avais la certitude.»

En 1976, Jenny Humbert-Droz publie un autre ouvrage* plus condensé. Elle y raconte l'histoire de sa vie et de celle de son mari, deux vies exceptionnelles de luttes pour la justice et pour la paix.

Jenny Humbert-Droz est volubile. Les noms, les dates lui viennent sans problème. Elle a aussi le sens de l'humour. A une question sur ses sentiments quand elle a été arrêtée à Zurich en 1939, pour ses activités anti-fascistes, elle répond: «Certes, c'était difficile. Les conditions d'hygiène dans cette prison étaient déplorables. Il vaudrait la peine que j'aie aujourd'hui y jeter un coup d'œil pour voir s'ils ont fait des progrès.»

Simone Forster

* Jenny Humbert-Droz: *Une Pensée, Une Conscience, Un Combat*. Ed. La Baconnière, Neuchâtel, 1976.

Pro Senectute

(pbs) – Fondation nationale privée, créée il y a 75 ans.

Des comités cantonaux organisent leurs activités en fonction des besoins régionaux. A titre d'exemple, un bref résumé des activités dans le canton de Vaud: PS offre des services: aide au foyer, consultations juridiques et sociales, même à domicile, etc., mais aussi des moyens pour «mieux vivre» tels que le soutien à des groupes autogérés: la Fondation vaudoise de groupes d'ânés – 5000 membres, 12000 participants aux activités socio-culturelles – la Fondation vaudoise des clubs sportifs – 4000 sportifs réguliers, pour de la natation, du ski de fond, etc. – des chorales, des centres de rencontres, des excursions, séjours de vacances, voyages, etc.; 80 personnes rétribuées, 500 bénévoles.

*Femmes suisses
depuis 1912*

L'idée marche

Au nom de la purification ethnique

Les organisations humanitaires le confirment, des dizaines de milliers de femmes et de très jeunes filles sont systématiquement violées en ex-Yougoslavie.

«**I**l existe en Bosnie-Herzégovine des camps-bordels où des femmes et des très jeunes filles – certaines auraient moins de 10 ans – sont systématiquement violées et empêchées d'avorter».

Cette accusation est basée sur des témoignages recueillis «tant en Bosnie qu'en Croatie», explique Jasna Koulischer qui, en compagnie de son mari, en a traduits plusieurs. S'il n'y a pas actuellement de chiffres précis sur le nombre de viols commis depuis l'agression contre la Bosnie-Herzégovine, république officiellement reconnue par la communauté internationale en avril 1992, Jasna et Philippe Koulischer dressent une liste qui n'est malheureusement pas exhaustive des atrocités perpétrées contre des milliers de femmes: le chargé d'affaires du gouvernement bosniaque à Genève parle quant à lui de «plus de 30000 jeunes filles violées, ce qui nous pose un problème très grave».

«Ces camps se trouvent le long de la rivière Drina et dans la Bosanska Krajina, précise Jasna Koulischer, et les principaux sont Vilina Vlas à Visegrad, Brezovo Polje près de Brcko, Trnopolje, Teslic (Hôtel Mrakovica), Ripac près de Bihac, Jesenice près de Bosanska Krupa, Kumengrad près de Sanski Most et Sekovici près de Tuzla. Dans ce dernier se trouvent plus de 800 femmes dont 80% de jeunes filles de moins de 15 ans», ajoutent les Koulischer. Pour sa part, Josipa Milas, qui représente l'organisation Mères pour la Paix, fustige «la complicité passive de l'ONU, de la CEE et des coprésidents de la Conférence de Genève,

Vance et Owen, qui ne font rien pour empêcher les milices serbes de perpétrer un véritable génocide».



Leyla Stern, ex-journaliste à la Télévision de Sarajevo, dénonce «la farce qui se joue à Genève».
(Photo H. Salgado)

Leyla Stern a été journaliste à la Télévision de Sarajevo, musulmane mariée à un Juif, elle confirme «cette salle guerre contre les femmes, digne du Moyen Age alors que nous sommes à la veille de l'an 2000 et que nous avons tout de même l'ONU, la Commission des droits de l'homme et le droit humanitaire!» Et notre interlocutrice de dénoncer «la farce qui se joue à Genève, dans une conférence où, pendant que ces messieurs se disputent sur des termes, des femmes et des enfants meurent à chaque minute de faim, de froid et des obus qui ne cessent de pleuvoir sur eux».

Confirmation officielle

Le viol de ces milliers de très jeunes filles est particulièrement odieux, car «les Serbes pratiquent d'un côté la purification ethnique et de l'autre obligent leurs victimes à enfanter des futurs tchetniks», clame Josipa Milas. A la question de savoir comment les autorités bosniaques et croates (puisque la plupart de ces jeunes filles se trouvent dans des camps de réfugiés, de l'autre côté de la frontière) peuvent résoudre ce terrible fléau social, Josipa Milas s'écrie: «Il faudrait envoyer tous ces bébés dans les Etats qui ont soutenu et qui soutiennent toujours les Serbes, dans les pays de la CEE par exemple, puisque les



Au nom des Mères pour la Paix, Josipa Milas blâme la complicité passive de l'ONU et de la CEE.
(Photo H. Salgado)

Le viol de guerre, une tradition?

«D'ailleurs, on ne peut ni excuser ni expliquer ces moments-là, même quand on les a vécus. Ce qui reste, c'est un magma de sensations informes. J'étais plein de haine pour ces gens-là. En violant leurs filles, ou leur femme, j'avais comme l'impression d'accomplir une vengeance.» Celui qui se souvient de ces viols n'est pas un tchetnik, un de ces Serbes accusés de violer des Bosniaques musulmanes. C'est un ancien de la guerre d'Algérie.

A l'époque moderne, le viol est certes proscrit comme acte criminel par les règles internationales de la guerre, et pourtant il demeure un acte courant. On sait que le viol a été une arme de terreur quand les Allemands ont traversé la Belgique durant la Première Guerre mondiale. Une arme de vengeance quand l'Armée rouge a marché sur Berlin durant la Seconde Guerre mondiale.

Il n'en demeure pas moins un acte dont on parle peu, dont les journaux font rarement leur une; 3200 Koweïtiennes auraient été violées pendant la guerre du Golfe. Elles se taisent, se font soigner à l'étranger. Un court article dans l'Herald Tribune du mois d'août dernier évoque le drame de ces jeunes femmes dans un pays dans lequel les crimes d'honneur sont gravissimes, indicibles.

Et puis, pour les reporters, le sujet est souvent considéré comme annexe comparé aux mouvements de troupes, à la marque des avions ou des tanks et autres faits de guerre. Souvent relaté au

fil des conflits comme: «Quelques cas non vérifiés de viols ont été signalés.»

Le «viol de Nankin», ces 20 000 Chinoises victimes des exactions des occupants japonais pendant le premier mois de l'occupation de la capitale chinoise en 1937, aurait par exemple glissé sans autre entre les mailles du filet de l'Histoire avec un grand H, n'eût été l'insistance des forces alliées qui voulaient l'équivalent extrême-oriental du Tribunal militaire international de Nuremberg, tribunal qui tint ses séances à Tokyo en 1946.

Selon Susan Brownmiller, journaliste nord-américaine qui consacra cinq ans de sa vie à l'étude du viol dans l'Histoire, la première fois qu'un viol de masse a été pris au sérieux et fit l'objet de l'attention internationale, c'est lorsque 200 000 à 400 000 femmes bengalis ont été violées par des soldats pakistanais lors des neuf mois d'occupation, en 1971.

Le 80% des femmes étaient musulmanes. Dans cette société du village bengali, les femmes violées ont été frappées d'ostracisme. Autant dire que la campagne officielle qui proclama ces victimes héroïnes nationales pour les protéger, était vouée à l'échec. Autre drame: l'angoisse que la «faute» ne se voie. Ceux qui violèrent ces femmes petites, fluettes à la peau foncée étaient des Pakistanais grands à la peau claire.

Brigitte Mantilleri

gouvernements de ces démocraties ne font rien pour empêcher leurs amis serbes d'arrêter toutes ces horreurs!»

La porte-parole du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) confirme ces faits et avoue que le HCR a du mal à résoudre ce problème «à la fois moral, psychologique et pratique, car nous manquons cruellement de personnel et de ressources, occupés que nous sommes à nourrir et procurer un abri à plus de trois millions de personnes, alors que l'hiver est là. Et Sylvana Foa de poursuivre: «Nous avons envoyé une personne sur place, chargée d'analyser cette situation terrible: ces jeunes filles sont traumatisées par ce qui leur est arrivé, elles ont presque l'impression que c'est de leur faute, elles se sentent souillées.»

A leurs souffrances physiques s'ajoutent la douleur morale, le déshonneur, sans oublier un dégoût pour tout ce qui touche aux relations hommes-femmes qui les marquera toute leur vie. Et l'on ose à peine penser dans quelles conditions ces enfants du viol systématique viendront au monde!

Pour sa part, le président du CICR, visiblement outré par cette grave violation du droit de la guerre, confirme que son organisation n'a «malheureusement pas eu accès» à ces camps-bordels. «Et je crois qu'à partir du moment où la presse en a parlé, il y aura eu des changements», nous répond Cornelio Sommaruga, laissant entendre que ces jeunes filles pourraient avoir tout simplement disparu, comme des dizaines de milliers d'autres civils.

L'Eglise s'indigne

Le Conseil œcuménique des Eglises (COE), sort également de sa réserve et esti-

me que «le viol et la violence à l'encontre des femmes sont toujours des actes répréhensibles, mais dans ce cas, ils sont particulièrement odieux car ils sont perpétrés systématiquement dans le cadre d'une politique de «purification ethnique» intolérable pour les chrétiens de l'Eglise». Et le COE de «dénoncer ces crimes de guerre contre les femmes» et de réclamer «la cessation immédiate de ces atrocités, la liberté dans des conditions de sécurité pour ces femmes et l'assurance d'une aide humanitaire et médicale pour apaiser leurs souffrances».

La commission des droits de l'homme, suivant les recommandations de son rapporteur spécial, l'ex-premier ministre polonais Tadeusz Mazowiecki, a adopté une résolution allant dans ce sens, tout comme les trois chefs des communautés orthodoxe, catholique et musulmane de Bosnie-Herzégovine réunis à la même table près de Klotten le mois dernier.

Le monde sait désormais qu'un génocide savamment planifié est en train de faire disparaître de la carte de l'Europe la communauté musulmane de Bosnie-Herzégovine, «une des populations les plus sécularisées», de l'avis du conseiller aux Etats jurassien Michel Flückiger qui accompagnait une délégation du Conseil de l'Europe sur place. Dans quelques années, l'Europe s'écriera horrifiée «plus jamais ça», comme elle l'a dit en 1945, à moins que les pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU (dont la France et la Grande-Bretagne), décident, dans un dernier sursaut de dignité, de mettre sur pied une intervention humanitaire, comme en Somalie, ou comme ils s'empressèrent de le faire «au pays de l'or noir», le Koweït, un 15 janvier.

Luisa Ballin

L'association Solidarité-Femmes Fribourg cherche une

**secrétaire
expérimentée**
(poste à 40%)

Nous demandons:

- parfaite connaissance du français et de l'allemand;
- expérience dans l'administration et la correspondance (dans les deux langues, rédaction et traduction);
- capacité à travailler de manière autonome, mais aussi à collaborer dans une équipe;
- esprit d'initiative;
- sensibilité aux problèmes sociaux, ceux des femmes en particulier.

Nous offrons:

- un poste riche et varié;
- participation à part entière à un projet autogéré;
- de bonnes conditions de travail.

Entrée en fonction: 1^{er} mars 1993 ou à convenir.

Les dossiers de candidature sont à envoyer jusqu'au 20 janvier 1993 à Solidarité-Femmes, case postale 135, 1702 Fribourg.

Renseignements: (037) 22 22 02.